



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 116837

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les propositions exprimées dans le rapport du Centre d'analyse stratégique intitulé " le logement social pour qui ? ". Le Centre d'analyse stratégique suggère de promouvoir la mixité sociale et de lutter contre les discriminations. Il propose de rappeler aux acteurs impliqués dans l'attribution des logements sociaux que la prise en compte de l'origine " réelle ou supposée " des ménages est illégale, même lorsqu'il s'agit de promouvoir la mixité sociale. Enfin, il souhaite que soient étendues les expériences d'anonymisation de la demande de logement social et qu'elles soient évaluées. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116837

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)